

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11537**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Directeur de projets de communication

Nouvel intitulé : Responsable de projets marketing et communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Etudes supérieures appliquées aux affaires (ESA3)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président ESA3

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321n Conception : Définition des politiques journalistiques, conception des stratégies et campagnes publicitaires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le directeur de projets de communication doit être capable d'assurer toutes les missions liées à la définition de la stratégie de communication (politique de communication) et à la mise en œuvre de cette stratégie par le pilotage des actions de communication. Le directeur de projets de communication peut évoluer dans deux types de structures professionnelles :

Les principales activités sont :

Etudier et analyser l'environnement et le contexte de l'annonceur· Elaborer un positionnement de communication (stratégie de communication)·

Concevoir et mettre en œuvre une communication intégrée (politique de communication)·

Elaborer et mettre en œuvre une action de communication interne ou externe ·

Encadrer et animer une équipe

Compétences ou capacités attestées·

Analyser le marché et la concurrence à partir de l'information marketing· Analyser la consommation et le comportement d'achat·

Définir un positionnement de communication et en décliner un axe de communication ·

Définir une politique de communication·

Elaborer une communication intégrée·

Gérer la publicité·

Gérer la promotion des ventes et les relations publiques (événementiel, relations presse, sponsoring et mécénat, lobbying)·

Gérer le marketing direct et interactif·

Former, animer, suivre et évaluer une équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable d'actions de communication exerce dans des entreprises (pour le compte d'entreprises quand il est prestataire extérieur) de toutes tailles et dans tous les secteurs (banques, assurance, immobilier, audit et conseil, services divers aux entreprises, distribution généraliste et spécialisée, commerce de gros, industries (notamment agroalimentaire, hygiène et beauté, textile et habillement, meubles et équipements, automobile).

Les emplois accessibles par le détenteur du Titre sont : - Chez l'annonceur (entreprise ou institution) : Directeur de la communication / Responsable de la communication (généralistes) Responsable des relations extérieures / Responsable des relations publiques / Responsable du sponsoring / Responsable de la communication interne (spécialistes)

- Chez le prestataire (agence) : Directeur Conseil / Directeur de clientèle / Chef de Groupe / Consultant

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Evaluation après une formation

Validation des savoirs-formalisés :

en centre de formation par les tests de connaissance.

Validation des savoirs d'action :

en centre de formation par les simulations et études de cas en entreprise par les stages et les missions

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1/3 académiques 2/3 professionnels (membres extérieurs) dont 2/5 employeurs et 3/5 salariés
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1/3 académiques 2/3 professionnels (membres extérieurs) dont 2/5 employeurs et 3/5 salariés

En contrat de professionnalisation	X		1/3 académiques 2/3 professionnels (membres extérieurs) dont 2/5 employeurs et 3/5 salariés
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		1/3 académiques 2/3 professionnels (membres extérieurs) dont 2/5 employeurs et 3/5 salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Directeur de projets de communication avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

ESA3 - 01 47 04 95 22 - Véronique Malapert

Lieu(x) de certification :

: Île-de-France - Paris (75) [Paris]

24 rue de l'Amiral Hamelin 75116 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

24 rue de l'Amiral Hamelin 75116 PARIS

Historique de la certification :

Certification suivante : Responsable de projets marketing et communication